

20.8 Transports de marchandises

En 2017, avec 359,0 milliards de **tonnes-kilomètres**, le **transport intérieur** terrestre de **marchandises** y compris oléoducs est en forte hausse (+ 5,7 %). Hors oléoducs, il augmente de 6,0 % pour atteindre 347,8 milliards de tonnes-kilomètres. Depuis 2012, ce transport hors oléoducs progresse de 1,1 % en moyenne annuelle, avec une hausse de 1,3 % pour le routier, de 0,5 % pour le ferroviaire et une baisse de 3,0 % pour le fluvial. Le transport intérieur de **fret** est dominé par la route. Le routier représente ainsi 89 % du transport terrestre hors oléoducs. Par ailleurs, le **transport international** y compris transit représente 37 % du transport de marchandises.

Le transport intérieur routier de marchandises augmente de 6,5 % en 2017, du fait des hausses de 7,1 % du transport sous **pavillon** français et de 5,6 % du transport sous pavillon étranger. Il s'élève à 307,7 milliards de tonnes-kilomètres en 2017. Il est effectué principalement par les poids lourds de plus de 3,5 tonnes. L'activité nationale des poids lourds du pavillon français progresse de 8,1 %. Le **cabotage**, les échanges internationaux et le transit augmentent également.

Le transport ferroviaire de marchandises augmente de 2,7 % en 2017. Il est entraîné par le transport international y compris transit qui repart à la hausse (+ 6,2 %) après une année marquée par une baisse exceptionnelle. Le transport national, qui représente 62 % de l'activité, se redresse (+ 0,6 %). Au total, en 2017, l'activité de fret ferroviaire s'élève à 33,4 milliards de tonnes-kilomètres.

Le transport fluvial de marchandises s'élève à 6,7 milliards de tonnes-kilomètres en 2017. Il recule (- 1,8 %) pour la quatrième année consécutive. L'activité diminue notamment en raison de la baisse du transport de combustibles minéraux et de produits agricoles.

Avec 11,9 milliards de tonnes-kilomètres en 2017, le **transport de conteneurs** représente en France métropolitaine 5,9 % du transport terrestre ; il baisse de 6,5 %. En 2017, 50,3 % du transport terrestre de conteneurs est ferroviaire, 44,1 % routier et 5,6 % fluvial. La baisse du transport par conteneur par voie ferroviaire est très marquée (- 14,1 %). En 2017, 48,5 millions de tonnes de marchandises conteneurisées ont été débarquées ou embarquées dans les ports français. Ce volume est en forte augmentation (+ 11,7 %), plus que la moyenne annuelle des cinq dernières années (+ 4,1 %).

Le transport de produits pétroliers par oléoducs baisse de 1,7 % en 2017. En moyenne annuelle sur cinq ans, il recule de 5,9 % du fait de la délocalisation des raffineries vers les pays producteurs de pétrole en début de période.

Après plusieurs années de faible hausse, les quantités de marchandises traitées dans les ports français, 365,3 millions de tonnes (352,5 en métropole), rebondissent en 2017 (+ 5,9 %) : elles augmentent de 7,2 % pour les entrées (238,8 millions de tonnes) et de 3,5 % pour les sorties (126,5 millions de tonnes). Les sept grands ports maritimes (GPM) et Calais concentrent 90 % du trafic portuaire de métropole. ■

Définitions

Tonne-kilomètre : unité de mesure correspondant au transport d'une tonne sur une distance d'un kilomètre. L'unité tonnes-kilomètre a l'avantage d'être additive : le déplacement de 10 tonnes sur 100 kilomètres selon un certain mode suivi du déplacement de 10 tonnes sur 50 kilomètres selon un autre mode donne un total de service rendu par les transports de 1 500 tonnes-kilomètres tous modes confondus.

Transport de marchandises : comprend tout mouvement de marchandises à bord d'un mode de transport quel qu'il soit : ferroviaire, routier, fluvial, maritime, aérien... Il se mesure en tonnes-kilomètres ou, sur un trajet donné, en tonnes.

Cabotage, conteneur, fret, pavillon, transport intérieur de marchandises, transport international de marchandises : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Les transports routiers de marchandises sous pavillon français en 2017 », *Datalab essentiel*, SDES, septembre 2018.
- « Les comptes des transports en 2017 – 55^e rapport de la Commission des comptes des transports de la Nation », *Datalab*, SDES, août 2018.
- « Chiffres clés du transport », *Datalab*, SDES, mars 2018.

Transport de marchandises 20.8

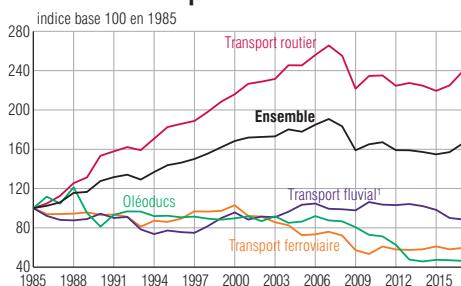
Transport intérieur terrestre de marchandises par mode

	1990	2000	2017	17/16 en %
Transport routier	197,0	277,4	307,7	6,5
Pavillon français	159,0	203,6	187,3	7,1
National	137,7	181,8	180,4	7,4
International et transit	21,3	21,7	6,9	-1,5
Pavillon étranger	38,0	73,8	120,4	5,6
International et transit	38,0	71,5	109,5	5,0
Cabotage	0,0	2,2	10,9	12,0
Transport ferroviaire	52,2	57,7	33,4	2,7
National	31,5	29,9	20,6	0,6
International - échange	15,0	18,5	9,2	4,8
Transit	5,7	9,3	3,7	9,8
Transport fluvial¹	7,2	7,3	6,7	-1,8
National	4,3	4,1	4,0	-5,0
International - échange	2,9	3,1	2,8	3,2
Oléoducs	19,6	21,7	11,2	-1,7
Total	276,0	364,0	359,0	5,7
National	193,1	239,8	227,0	6,9
International et transit	82,9	124,2	132,0	4,7

1. Hors transit rhénan et mosellan.

Source : SDES.

Évolution du transport intérieur de marchandises par mode de 1985 à 2017



1. Hors transit rhénan et mosellan.

Note : transport intérieur en tonnes-kilomètres.

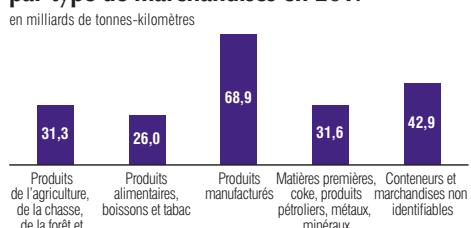
Source : SDES.

Transport ferroviaire de marchandises dans quelques pays de l'UE

	2005	2010	2016
Allemagne	95,4	107,3	116,2
Pologne	50,0	48,7	50,7
France	40,7	30,0	32,6
Italie	22,8	18,6	22,7
Suède	21,7	23,5	21,4
Autriche	19,0	19,8	21,4
Royaume-Uni	21,4	18,6	17,1
Lettonie	19,8	17,2	15,9
République tchèque	14,9	13,8	15,6
Lituanie	12,5	13,4	13,8

Sources : Eurostat ; SDES.

Transport national intérieur terrestre par type de marchandises en 2017



Source : SDES.

Effectifs salariés dans le transport de marchandises

Au 31 décembre	1998 (r)	2010 (r)	2017	17/16 en %
Routier et services de déménagement	297,1	351,7	378,4	3,9
Par conduites	4,0	4,3	4,6	0,2
Maritime	3,8	8,1	6,3	-1,6
Fluvial	0,9	1,3	1,1	0,3
Total	305,9	365,3	390,4	3,7

Champ : France (hors Mayotte), personnes de 15 ans ou plus.

Note : hors ferroviaire et aérien.

Source : SDES.

Activité des principaux ports européens de conteneurs

	2010	2013	2017 (p)	17/16 en %
Rotterdam	430,2	440,5	467,4	1,3
Anvers	178,2	190,8	223,7	4,5
Hambourg	121,2	139,0	136,5	-1,2
Algésiras	65,7	85,9	96,3	-0,6
Marseille	86,0	80,0	80,4	-0,3
Brême	68,7	78,8	74,2	-1,3
Valence	63,7	68,7	73,2	3,1
Le Havre	70,2	67,2	72,0	10,2
Barcelone	43,0	41,5	60,1	26,3
Gênes	50,7	48,5	55,2	8,6
Zeebrugge	49,6	42,8
Bilbao	33,7	29,6	34,2	7,0

Source : MTES/SDES.

Principaux aéroports européens selon le volume de fret et de courrier traité

Rang		2017	17/16 en %
1	Paris/Charles-de-Gaulle	2 294,5	3,3
2	Francfort-sur-le-Main	2 263,0	3,3
4	Londres/Heathrow	1 788,8	9,4
3	Amsterdam/Schiphol	1 778,2	5,0
5	Leipzig/Halle	1 144,7	8,4
6	Luxembourg	893,6	11,1
7	Cologne/Bonn	854,4	7,0
8	Liège/Bierset	717,4	8,7
9	Milan/Malpensa	589,5	7,4
10	Bruxelles/National	504,3	7,3
11	Madrid/Barajas	447,2	11,1
12	Munich	397,8	0,4

Source : Eurostat (extraction du 4 octobre 2018).

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

- /// Absence de résultat due à la nature des choses
- ... Donnée non disponible
- e Donnée estimée
- n.s. Donnée non significative
- p Donnée provisoire
- r Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
- € Euro
- k Millier
- M Million
- Md Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème
et de la double page

Titre de la double-page

Les mots ou expressions
en gras et en couleur
sont définis plus bas
ou dans la rubrique
« Définitions » en annexes

Une présentation
synthétique sur
chaque double-page

Des définitions pour
comprendre les concepts
clés de la double page

Toutes les définitions
sont regroupées dans
la rubrique « Définitions »
en annexes

Des publications
téléchargeables gratuitement
pour approfondir le sujet

Adresses des sites Internet
à retrouver dans la rubrique
« Adresses utiles » en annexes

11.4 Prix à la consommation

Après une accélération en janvier 2017 à + 1,3 %, le taux d'**inflation** mesuré par la variation sur un an de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** baisse progressivement jusqu'en juillet 2017 avant de remonter régulièrement au second semestre pour atteindre + 1,2 %, fin 2017. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit globalement le même mouvement en France que dans l'ensemble de la zone euro. De même, l'**indicateur d'inflation sous-jacente**, qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales), remonte très lentement de février à décembre 2017, passant de + 0,2 % à + 0,6 % fin 2017.

En moyenne sur l'année, les prix à la consommation augmentent davantage en 2017 qu'en 2016 (+ 1,0 %, après + 0,2 % entre 2015 et 2016) : l'inflation atteint ainsi un niveau supérieur à celui de 2013. Ce dynamisme reflète un vif rebond des prix de l'énergie et une accélération des prix de l'alimentation et du tabac. Seul un recul un peu plus prononcé des prix des produits manufacturés modère la hausse de l'inflation, alors que les prix des services croissent au même rythme qu'en 2016.

Après trois années de baisse consécutive, les prix des produits énergétiques sont en forte hausse en 2017 (+ 6,2 % en moyenne, après - 2,8 %) en lien avec la fiscalité accrue sur les carburants en janvier 2017 et la remontée du cours moyen du Brent. Tous les prix des produits pétroliers rebondissent nettement :

combustibles liquides (+ 17,3 % en moyenne), gazole (+ 11,7 %) et essence (+ 5,8 %). Les prix du gaz participent aussi à la hausse de l'inflation énergétique (+ 4,6 %, après - 7,6 % en 2016). En revanche, les prix de l'électricité ralentissent (+ 0,4 %, après + 3,1 %).

En 2017, les prix des produits alimentaires (y compris boissons, alcoolisées ou non) augmentent plus rapidement qu'en 2016 (+ 1,0 % en moyenne, après + 0,6 %), avec une nette accélération des prix des produits alimentaires hors produits frais. Après deux années de faible hausse, les prix du tabac augmentent davantage : + 2,7 % entre 2016 et 2017 en lien avec le relèvement des taxes.

En 2017, les prix des produits manufacturés diminuent (- 0,6 % en moyenne, après - 0,5 % en 2016). Ceux des articles d'habillement et de chaussures sont stables. Le recul des prix des produits de santé se poursuit pour la quatrième année consécutive. Enfin, les prix des autres produits manufacturés baissent (- 0,2 % en moyenne en 2017, après - 0,1 %).

L'inflation dans les services est inchangée en 2017, à + 1,0 %, comme en 2016. Les prix des services de transport rebondissent nettement (+ 2,0 %, après - 1,5 %). Ceux des services de santé augmentent vivement à la suite de la revalorisation des tarifs de consultation (+ 1,3 %, après + 0,2 %). En revanche, les prix des loyers, indexés sur les évolutions passées de l'inflation, ralentissent en 2017, comme chaque année depuis 2006, à l'exception de 2012. Quant aux prix des services de communication, ils se replient fortement, après trois années de hausse. ■

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « 2017 – Les niveaux des prix ont varié quasiment du simple au triple parmi les États membres de l'UE », communiqué de presse n° 102, Eurostat, juin 2018.
- « Indice des prix à la consommation – Moyennes annuelles 2017 », *Informations rapides* n° 8, Insee, janvier 2018.
- Séries chronologiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne, ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2017

en % ————— Unité

Fonction de consommation	Pondération ¹ 2017	Évolution 17/16		Fonction de consommation	Pondération ¹ 2017	Évolution 17/16	
		Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²			Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²
Ensemble (y c. tabac)	10 000	1,0	1,2	Transport	1 451	3,1	2,8
Ensemble (hors tabac)	9 812	1,0	1,1	Achats de véhicules	362	0,7	1,7
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 435	1,1	1,4	Utilisation de véhicules personnels	801	4,5	3,9
Produits alimentaires	3 111	1,1	1,5	Services de transport	288	2,0	1,1
Boissons non alcoolisées	124	0,6	0,7	Commerce	285	-4,2	-4,2
Boissons alcoolisées et tabac	300	0,6	3,3	Services postaux	17	3,8	3,8
Boissons alcoolisées	192	0,6	0,7	Matériel de téléphonie et de télécopie	43	-8,6	-5,0
Tabac	188	2,7	6,0	Services de téléphonie et de télécopie	225	-4,0	-4,6
Habillement et chaussures	447	0,1	0,0	Loisirs et culture	894	0,3	0,5
Habillement	357	0,1	0,0	Équipements audio-visuels, photo et informatiques	138	-2,2	-1,2
Chaussures y c. réparation	90	-0,2	-0,1	Autres biens durables (loisirs)	46	-1,4	1,5
Loyer, chauffage, éclairage	1 418	1,6	1,4	Autres articles et équip. de loisirs	242	-0,2	0,3
Loyers d'habitation	629	0,2	0,2	Services récréatifs et culturels	309	1,1	1,2
Entretien et réparation courante du log.	172	1,5	1,6	Presse, livres et papeterie	140	1,9	2,0
Distribution d'eau et autres services	159	1,4	1,5	Voyages touristiques tout compris	19	1,7	-6,0
Chauffage, éclairage	458	3,7	2,9	Éducation	4	1,2	0,6
Meubles, équip. ménage, entretien maison	530	-0,2	-0,1	Hôtellerie, cafés, restaurants	752	1,6	1,4
Meubles, tapis, revêtements de sol	154	-0,2	0,0	Restauration et café	587	1,4	1,2
Articles de ménage en textile	39	0,9	1,2	Services d'hébergement	165	2,4	2,0
Appareils ménagers	87	-2,0	-2,2	Autres biens et services	1 341	1,1	1,2
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	70	0,4	0,9	Soirs personnels	278	0,3	0,2
Outilage pour la maison et le jardin	50	-0,5	0,0	Effets personnels (non définis ailleurs)	119	0,9	1,1
Entretien courant de l'habitation	130	0,4	0,4	Protection sociale	485	0,9	1,0
Santé	1 063	-0,2	0,5	Assurances	296	2,1	2,3
Médicaments et produits pharmaceutiques	463	-2,0	-1,7	Services financiers	38	2,5	2,2
Médecine non hospitalière	600	1,3	2,2	Autres services	125	0,9	1,1

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.

2. Evolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.

Champ : France hors Mayotte, ensemble des ménages. Note : base 100 en 2015.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Quelques hausses et baisses de prix en 2017

glissement annuel de déc. à déc. en %

Hausses	17/16	Baisses	17/16
Combustibles liquides	+ 11,1	Pommes de terre	- 10,8
Gazole	+ 9,4	Forfaits touristiques	- 6,0
Médecins généralistes	+ 7,8	Luminaires	- 5,4
Fruits frais	+ 6,7	Matériel de téléphonie et de télécopie	- 5,0
Huiles et graisses	+ 7,4	Matériel de nettoyage	- 5,0
Tabac	+ 6,0	Appareils de transformation d'aliments	- 5,0
Essence	+ 5,3	Appareils de cuisson	- 4,2
Hydrocarbures liquéfiés (butane, propane, etc.)	+ 5,1	Matériel de traitement de l'information	- 3,9
Services postaux	+ 3,8	Appareils photo et caméras	- 3,8
Journaux et publications périodiques	+ 3,8	Tapis et moquettes	- 3,4

Champ : France hors Mayotte. Note : évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

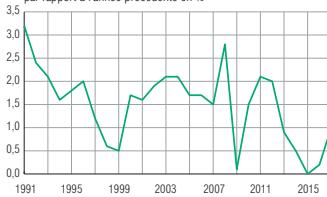
Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

Des tableaux concernant la France y compris les Dom sauf indication contraire

Des graphiques d'illustration

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1991 à 2017

par rapport à l'année précédente en %



Champ : France hors Mayotte. Note : la variation annuelle de l'indice moyen annuel. L'indice est la moyenne arithmétique des 12 indices mensuels.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2017

glissement annuel de déc. à déc. en %

	17/16	17/16	
Allemagne	1,6	Lettonie	2,2
Autriche	2,3	Lituanie	3,8
Belgique	2,1	Luxembourg	1,6
Cyprès	- 0,4	Malte	1,3
Espagne	1,2	Pays-Bas	1,2
Estonie	3,8	Portugal	1,6
Finlande	0,5	Slovénie	2,0
France	1,2	Slovaquie	1,9
Grèce	1,0	Zone euro	1,7
Irlande	0,5	UE	1,4
Italie	1,0		

Notes : évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.

Source : Eurostat (extraction du 24 mai 2018).

Des données de cadrage européennes ou mondiales